



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux    Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
 Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

## Communiqué Collège du 27/01/2012



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 27 janvier 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 27 janvier 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège – édition 2012
- Grève du 30 janvier 2012. Perturbations des collectes des déchets à prévoir
- Plus d'espace pour notre enseignement aux salons SIEP
- Inauguration du Café Social « Le Chal'heureux » en Outremeuse.

#### Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège, édition 2012

M. André Schroyen, Echevin des Finances, de la Propreté publique et de la Politique immobilière, a présenté au Collège une communication relative à l'Appel à Projets en matière de lutte contre la malpropreté à Liège.

Pour la septième année consécutive, l'A.S.B.L. « Liège Propreté » et l'Echevinat de la Propreté publique mettent en place, avec la participation de tout le réseau associatif, une opération d'envergure afin de lutter contre la malpropreté et de prévenir les actes d'incivisme et de vandalisme générateurs de celle-ci.

Le but est donc de soutenir les actions :

- susceptibles d'améliorer la propreté de notre Ville (propreté des rues, des parcs, des espaces publics,...) ;
- visant à lutter contre le vandalisme et l'incivisme relatifs à la propreté ;
- destinées à sensibiliser les citoyens à une bonne gestion des déchets et/ou à la propreté.

Qui peut participer ?

- les Comités de quartier reconnus par la Ville de Liège ;
- les mouvements de jeunesse reconnus par la Communauté française ;
- les clubs sportifs appartenant à une fédération reconnue ;
- les A.S.B.L. ou les Associations de fait reconnues.

Pour rappel, la prime du lauréat a été portée en 2011 à 1.000 euros, les primes suivantes étant de 500 euros pour le deuxième, 400 euros pour le troisième, 350 euros pour le quatrième et 300 pour le cinquième prix. Les 35 projets retenus par le jury et mis en œuvre dans des conditions satisfaisantes se verront par ailleurs d'office gratifiés d'une prime de 150 euros.

Un succès croissant

Cette initiative rencontre chaque année toujours plus de succès. En 2011, ce ne sont pas moins de 26 projets qui se sont retrouvés en lice et qui se sont partagés 6.100 € sur base du classement ! Des projets forts différents, mais qui se sont tous attachés à répondre aux critères principaux pris en compte par le jury : qualité, originalité, aspect pédagogique et efficacité!

Certains participants sont déjà des habitués et répondent présents chaque année. Les comités de quartier jouent dans ce cadre un rôle déterminant pour fédérer les habitants autour d'un projet commun destiné à embellir leur cadre de vie et améliorer leur quotidien.

Les dates limites pour rentrer les dossiers de candidature sont fixées au :

- 9 mars 2012 pour les projets réalisés entre le 19 mars et le 22 avril 2012 ;

- 6 avril 2012 pour les projets réalisés entre le 23 avril et le 26 août 2012.

Le règlement précisant les conditions et modalités de participation peut être obtenu sur simple demande au

☎ 04/221.93.68 ou par mail ✉ [gregory.gervalle@liege.be](mailto:gregory.gervalle@liege.be).

Vu le succès rencontré (1400 visiteurs) par l'exposition « Liège, Ville propre. Ils y travaillent ! Et Vous ? » mise sur pied dans le cadre de l'édition 2011, il est à parier que davantage encore de citoyens seront tentés de se lancer dans l'aventure !




---

### Grève du 30 janvier 2012. Perturbations des collectes des déchets à prévoir

La collecte habituelle hebdomadaire de ce lundi 30 janvier (déchets ménagers, PMC, papiers-cartons) et celle des organiques, organisée une semaine sur deux, ne pourront très probablement pas être assurées suite à l'action de grève nationale annoncée par les syndicats.

Les quartiers concernés sont le Centre, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Saint-Léonard, Thier-à-Liège, Coronmeuse, Rocourt, Burenville et Glain.

La Ville de Liège et le collecteur « Liège Collecte » mettront tout en œuvre pour limiter au maximum les désagréments susceptibles de survenir et pour normaliser la situation dans les meilleurs délais, dans la journée de mardi ou de mercredi au plus tard.

La Ville de Liège compte sur la compréhension et la collaboration des Liégeois.




---

### Plus d'espace pour notre enseignement aux salons SIEP

M. Pierre Stassart, Echevin de l'Instruction publique a fait au Collège communal, une déclaration relative à la participation de l'Enseignement communal liégeois aux salons « Etudes et professions » du SIEP, espace incontournable pour les étudiants et parents en quête d'informations sur les études et formations dispensées dans nos différents établissements.

Une convention triennale lie la Ville de Liège et l'a.s.b.l. SIEP (2009-2010-2011). Un avenant à cette convention vient d'être approuvé par le Collège dans le but de promouvoir les écoles de la Ville et de mettre en évidence la qualité de nos formations dans les différents salons SIEP organisés à Liège, Namur et Bruxelles pour les années 2012, 2013 et 2014.

Les niveaux d'enseignement ciblés sont le secondaire, l'enseignement de promotion sociale, l'enseignement supérieur (Haute Ecole de la Ville de Liège, HEL) et l'enseignement supérieur artistique (Ecole supérieure des Arts de Liège, ESAL).

L'objectif de cet avenant à la convention est, non seulement d'assurer la participation de notre Enseignement aux salons pour 2012 et les deux années à venir, mais surtout d'augmenter l'espace dévolu à nos écoles.

Concrètement, au salon SIEP de Liège (du 8 au 10 mars 2012), l'Enseignement de la Ville de Liège occupera un espace total de 294 m<sup>2</sup>. Un stand de 195 m<sup>2</sup> sera réservé à nos établissements d'enseignement secondaire et de promotion sociale, soit 23 écoles, dont les Athénée Léonie de Waha et Destenay, les Centres d'enseignement secondaire Léonard Defrance et Léon Mignon, l'école d'Hôtellerie et de Tourisme, l'ICADI, l'école de Pitteurs et le CEFA pour le secondaire et l'école de Commerce et d'informatique, les Instituts de Technologie et des Travaux publics ou encore l'Institut des Langues modernes.

Un espace supplémentaire d'ateliers permettant d'illustrer le savoir-faire de nos écoles techniques est également prévu.

La Haute Ecole et l'enseignement artistique (l'Académie secondaire, l'Ecole supérieure des Arts, l'artistique à horaire réduit) seront représentées respectivement sur des stands de 60 et 39 m<sup>2</sup>.

Nouveauté au salon de Namur (les 10 et 11 février 2012): la présence pour la première fois de l'enseignement artistique supérieur avec un stand de 39 m<sup>2</sup>. La Haute Ecole de la Ville de Liège occupera 30m<sup>2</sup> et présentera les catégories économique, paramédicale, pédagogique, technologique, ainsi que la traduction-interprétation.

A Bruxelles (les 23 et 24 novembre 2012), l'ESAL et la HEL occuperont 21m<sup>2</sup>. Ce sera également une première participation de l'enseignement artistique à ce salon.

Notre présence accrue aux salons SIEP témoigne que l'Enseignement de la Ville de Liège est en constant développement pour répondre aux besoins spécifiques des Liégeois. Les chiffres de la rentrée 2011 témoignent de cette évolution : quelque 4500 élèves fréquentent nos écoles secondaires ; plus de 3000 étudiants dans le supérieur (avec un succès croissant de l'artistique) et 8500 en promotion sociale.



---

Inauguration du Café Social « Le Chal'heureux » en Outremeuse,  
ce mardi 31 janvier 2012 à 17h.

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à l'inauguration du Café Social « Le Chal'heureux ».

Le Plan communal d'actions de Lutte contre la pauvreté 2011-2015 a mis en évidence la nécessité de créer des lieux d'échange et de socialisation dans les quartiers.

C'est dans ce cadre que Benoit DREZE, Echevin des Services Sociaux, de la Famille et de la Santé, inaugurera ce mardi 31 janvier 2012 à 17h le café social « Le Chal'heureux », au chalet de la Maison intergénérationnelle d'Outremeuse, rue Raes de Heers, n°13.

Le Café Social «le Chal'heureux», est construit sur le modèle classique du café, mais, évidemment, sans alcool. Un lieu de vie où l'on se rencontre, où l'on communique, où l'on s'écoute. Cet endroit sera ouvert à tous, en particulier les personnes isolées et en situation de précarité, pour boire un café ou un jus de fruit... mais avec un « truc » en plus, celui d'être un endroit où l'on échange ! L'accueil sera assuré à tour de rôle par une personne déléguée par différentes associations du quartier et par des bénévoles.

Ce projet répond à un réel besoin de la population du quartier d'Outremeuse. En effet, des conditions de vie de plus en plus difficiles entraînent inexorablement l'isolement et une perte de l'estime de soi.

Par ailleurs, ce lieu de rencontre et de partage favorisera l'émergence de dynamiques et de projets. Ainsi, les accueillants auront aussi pour mission de recueillir les souhaits, les besoins, les envies... des participants. Les accueillants encadreront et aideront à la mise en place des diverses activités souhaitées ; ils donneront des informations sur différentes thématiques répondant aux besoins observés telles que l'alimentation, le logement, le surendettement, la santé...

Des activités de loisirs (sorties culturelles, visites, activités sportives, créatives...) seront également organisées, de manière ponctuelle, en accord avec les desiderata des participants et en collaboration avec la Maison intergénérationnelle d'Outremeuse.

Le café social est soutenu par la Ville qui apporte un subside de 10.000 euros au projet ainsi que la mise à disposition de la Maison intergénérationnelle.

Ce projet soutenu par Benoit Drèze, Echevin des Services Sociaux, de la Famille et de la Santé est à l'initiative de la Table Ronde Socioculturelle d'Outremeuse.

